



®

**FOMULAIRE DE DEMANDE D'AGRÉMENT  
SURINTENDANT DE GOLF AGRÉÉ  
SURINTENDANT ADJOINT DE GOLF AGRÉÉ**

Juillet 2011

**FOMULAIRE DE DEMANDE D'AGRÉMENT  
SURINTENDANT DE GOLF AGRÉÉ<sup>MD</sup>  
SURINTENDANT ADJOINT DE GOLF AGRÉÉ<sup>MD</sup>**

Admissibilité au titre de surintendant de golf agréé/surintendant adjoint de golf agréé

- Trois ans d'expérience à titre de surintendant ou de surintendant adjoint
- Cinquante crédits de formation continue accumulés au cours des trois années précédentes
- Membre en règle de l'ACSG dans la catégorie *surintendant de golf, gestionnaire de parcours de golf* ou de *surintendant adjoint*
- Note de passage générale d'au moins 70% à l'examen, dont 50% au minimum pour chacune des sections; le temps alloué pour passer cet examen de 100 questions est de deux heures

**Renseignements personnels**

Nom:		
Poste:		
Entreprise		
Adresse postale:		
Mes coordonnées:	<input type="checkbox"/> Adresse à la maison	<input type="checkbox"/> Adresse au travail

**Expérience de travail**

Entreprise:		
Poste:		
Dates de l'emploi:		

Entreprise:		
Poste:		
Dates de l'emploi:		

Entreprise:		
Poste:		
Dates de l'emploi:		

**Crédits de formation continue accumulés**

MÉTHODE D'ACCUMULATION	TOTAL DES CRÉDITS ACCUMULÉS
Cours postsecondaires (normes professionnelles nationales NPN)	
Cours postsecondaires	
Séminaires	
Formation en ligne/à distance	
Conférences	
Bénévolat	
Publication	
Préparation de cours	
Enseignement	
Présentations professionnelles	
Membre d'associations	
Recherche	
Accueil d'un tournoi national	
Handicap de golf	
Participation aux enquêtes de l'ACSG	
Cours ou révision de projet	
Stage	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	

*Je déclare que les renseignements donnés dans cette demande sont exacts et qu'ils respectent les directives et modalités du programme menant au titre de surintendant de golf agréé ou de surintendant adjoint de golf agréé.*

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

**Mode de paiement**

Nous vous prions de soumettre avec cette demande la somme de 175\$, plus la TVH 22,75\$ (197,75\$).

(No TVH: R100765106)

Veuillez porter à ma carte de crédit:

Visa    Master Card    American Express   OU    Chèque ci-joint

Numéro de la carte: \_\_\_\_\_ Expiration: \_\_\_\_\_

Nom sur la carte: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Montant total ci-joint :**

À L'USAGE DU BUREAU:			
Reçu:	CC à l'Acctg:	Total des crédits:	Crédits vérifiés:

**Cours postsecondaires (normes professionnelles nationales NPN) :****Une heure de formation = un crédit****Cours postsecondaires****Une heure de formation = un crédit***Les cours de cette catégorie non reliés aux NPN sont admissibles à un maximum de 10 crédits par année et 30 crédits par période de renouvellement.*

Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	

**Séminaires:****1 heure de formation = 1 crédit**

*Pour être admissibles, les séminaires doivent avoir une durée d'au moins trois heures et porter sur un ou plusieurs aspects des normes professionnelles nationales (NPN). Les séminaires de cette catégorie non reliés aux NPN sont admissibles à un maximum de 10 crédits par année et 30 crédits par période de renouvellement.*

Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du séminaire:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	



**Congrès:****Congrès nationaux : une heure de formation = un crédit****Congrès régionaux : une heure de formation = 0.5 crédit**

*Des fractions de crédit sont accordées pour chaque segment de 30 minutes. Les séances de moins de 30 minutes ne sont pas admissibles et les séances de plus de 30 minutes mais de moins d'une heure comptent pour 0,5 crédit. Les participants doivent envoyer la présentation de cours et une preuve du nombre d'heures de formation.*

Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom du congrès:			
Date:		Emplacement:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	

**Bénévolat****Organisations reliées aux surintendants ou au gazon****Six crédits par affectation bénévole dans une organisation nationale ou internationale****Quatre crédits par affectation bénévole dans une organisation régionale ou provinciale****Deux crédits par affectation bénévole dans une organisation locale****Organisations non reliées aux surintendants ou au gazon: la moitié des crédits accordés ci-dessus***Trente crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.*

Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre de l'affectation:	
		Crédits admissibles:	

**Publication****Articles publiés dans une revue nationale reliée aux surintendants = 10 crédits****Articles publiés dans une revue régionale reliée aux surintendants = six crédits****Autres articles concernant la profession de surintendant mais non publiés dans une revue reliée aux surintendants = quatre crédits***Vingt-cinq crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.*

Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	
Nom de l'article:			
Nom de la publication:			
Date de la publication:		Crédits admissibles:	

**Préparation de cours****Cours d'une demie-journée = 10 crédits****Cours d'une journée = 15 crédits**

*Chaque cours doit répondre aux exigences de l'ACSG et porter sur une ou plusieurs des compétences requises selon les normes professionnelles nationales. Le cours doit comporter au minimum quatre heures de formation. Quarantecinq crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.*

Nom du cours			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	
Nom du cours:			
Type de cours: (1/2 ou 1 journée)			
		Crédits admissibles:	

<b>Enseignement</b>			
<b>1 heure de formation = 1 crédit</b>			
<i>Vingt-cinq crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon. Faire de l'enseignement en ligne permet également d'obtenir des crédits. La correction des travaux ne compte pas dans le calcul des heures d'enseignement.</i>			
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date de l'affectation:		Titre du cours enseigné:	
Nombre d'heures:		Crédits admissibles:	

**Présentations professionnelles****Présentations pour une organisation nationale reliée à la profession de surintendant = 10 crédits****Présentations pour une organisation régionale reliée à la profession de surintendant = 6 crédits****Autres présentations similaires présentées à une organisation non reliée à la profession de surintendant = 4 crédits***Vingt-cinq crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon. Toutes les présentations sont admissibles, peu importe la longueur.*

Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	
Nom de la présentation:			
Nom de l'organisation responsable:			
Date de la présentation:		Crédits admissibles:	

**Adhésion à des associations professionnelles****Membre d'une association régionale = un crédit par année pour un maximum de cinq crédits par période de renouvellement****Membre d'une association internationale = deux crédits par année pour un maximum de 10 crédits par période de renouvellement***L'adhésion à l'ACSG ne permet pas d'obtenir de crédit puisqu'elle est obligatoire dans le cadre de ce programme. Dix crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.*

Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	
Nom de l'organisation:			
Date d'adhésion:		Classe de membre:	
		Crédits admissibles:	

<b>Recherche</b>			
<b>Accueil d'un projet de recherche = cinq crédits par année</b>			
<b>Participation active à un projet de recherche = un crédit par année</b>			
<i>Vingt-cinq crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.</i>			
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	
Nom du projet de recherche:			
Organisation responsable:			
Durée du projet:		Personne responsable :	
		Crédits admissibles:	

<b>Accueil d'un tournoi national</b>			
<b>Pour chaque tournoi = trois crédits</b>			
<i>Six crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.</i>			
Nom du tournoi:			
Organisation responsable:			
Date du tournoi:		Crédits admissibles:	
Nom du tournoi:			
Organisation responsable:			
Date du tournoi:		Crédits admissibles:	
Nom du tournoi:			
Organisation responsable:			
Date du tournoi:		Crédits admissibles:	

<b>Handicap de golf</b>			
<b>Maintien des statistiques personnelles de golf = un crédit par année</b>			
<i>Cinq crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.</i>			
Handicap:			
Année:			
		Crédits admissibles:	
Handicap:			
Année:			
		Crédits admissibles:	
Handicap:			
Année:			
		Crédits admissibles:	
Handicap:			
Année:			
		Crédits admissibles:	

**Participation à l'enquête sur les bonnes pratiques de gestion ou à celle sur la rémunération**  
**Pour chaque enquête terminée = un crédit**

*Dix crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon au cours d'une période de renouvellement. L'ACSG en fera la vérification – les résultats individuels sont confidentiels, seul votre nom est connu de l'ACSG.*

Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	
Enquête:			
Année:		Crédits admissibles:	

<b>Revue de projet ou de cours</b>			
<b>Chaque revue de projet ou de cours = six crédits</b>			
<i>Douze crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon. Un rapport complet doit être fourni pour obtenir les crédits.</i>			
Titre du projet			
Date terminée:		Crédits admissibles:	
Titre du projet:			
Date terminée:		Crédits admissibles:	

<b>Stage</b>			
<b>Chaque stage supervisé = cinq crédits</b>			
<i>Dix crédits au maximum peuvent être accordés de cette façon.</i>			
Nom du stage:			
École fréquentée:			
Dates du stage:		Crédits admissibles:	

**Soumettre la demande à:**  
 Association canadienne des surintendants de golf  
 205-5520 Explorer Drive  
 Mississauga ON L4W 5L1

# SURINTENDANT DE GOLF AGRÉÉ

## SURINTENDANT ADJOINT DE GOLF AGRÉÉ

### LECTURE SUGGÉRÉE

Lecture recommandée en vue de l'obtention du titre de *surintendant de golf agréé* ou de *surintendant adjoint de golf agréé*. Le candidat doit lui-même se procurer les livres recommandés.

- Manuel des ressources en gestion environnementale (ACSG, M. Scenna, K. Morrison)
- A Guide to Environmental Stewardship for the Golf Course (Audubon International)
- Turfgrass Management for Golf Courses 2<sup>nd</sup> Edition (James Beard)
- Managing Turfgrass Pests (T. Watschke, P. Dernoeden, D. Shelter)
- Turfgrass Management (A.J. Turgeon)
- Turfgrass Soil Fertility and Chemical Problems (R.N. Carrow, D.V. Waddington, P.E. Reike)
- Fundamentals of Turfgrass Management (N. Christians)
- Practical Golf Course Maintenance (M. Bavier, G. Witteveen)
- Règles du golf (ARGC)
- Human Resources Management for Golf Course Superintendents (R. Milligan, T. Maloney)

### CONTENU DE L'EXAMEN

L'examen de 100 questions porte sur tous les blocs des normes professionnelles nationales, comme le montre le tableau DACUM ci-joint. L'examen en vue de l'obtention du titre de *surintendant de golf agréé* ou de *surintendant adjoint de golf agréé* se fonde sur les compétences des niveaux un et deux. Vous devez obtenir une note moyenne de 70% et un minimum de 50% dans chaque section.

Bloc A - Gestion d'un parcours de golf	15-17 questions
Bloc B – Gestion prévisionnelle d'un parcours de golf	11-13 questions
Bloc C – Administration d'un parcours de golf Course	15-17 questions
Bloc D – Gestion de l'irrigation d'un parcours de golf	11-13 questions
Bloc E – Gestion environnementale d'un parcours de golf	13-15 questions
Bloc F – Construction et rénovation d'un parcours de golf	11-13 questions
Bloc G – Gestion immobilière d'un parcours de golf	7-9 questions
Bloc H – Gestion de l'équipement d'un parcours de golf	7-9 questions
Bloc I – Santé et sécurité sur le parcours de golf	4-6 questions